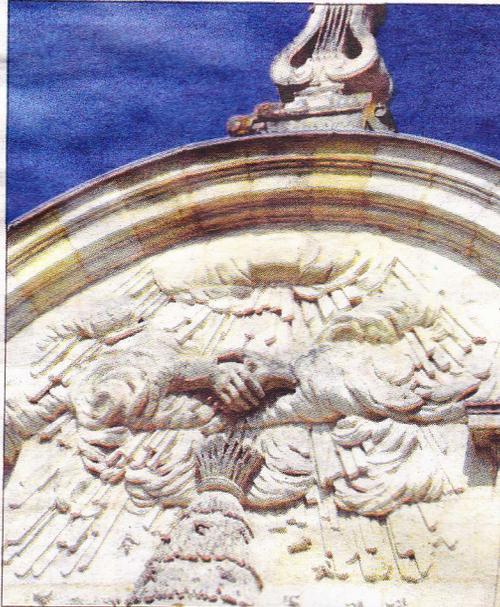


Les mutuelles explosent

HISTOIRE Avant les syndicats de quartier, Pessac avait ses mutuelles, dont celle de la Société musicale Saint-Martin, qui n'était peut-être pas celle que l'on croyait. Enquête



La Musicale, présidée par Colette Clémens, a gardé son fronton. À droite, le siège de la plus ancienne mutuelle de Pessac. PHOTOS W. D.

WILLY DALLAY
w.dallay@sudouest.fr

La vente en 2013, de la propriété 20, rue Roger-Cohé, par la mutuelle Saint-Martin, à la Ville pour faire la future Maison des combattants (« Sud Ouest » du 19 août) a suscité quelques interrogations au sein de la Musicale Saint-Martin qui avait créé une mutuelle du même nom en 1864. Celle-ci était censée avoir disparu en 1960 après fusion avec la mutuelle Saint-Marc !

En plus, aucune de ces deux n'avait eu leurs sièges, rue Roger-Cohé, que la ville louait depuis des décennies pour les anciens combattants un « franc symbolique ». ... à la mutuelle Saint-Martin. Le mystère s'épaississait encore après un passage aux archives où aucune mention n'était faite du vendeur. ... « À qui avaient donc été versés les 130 000 euros de la vente ? On ne réclame rien : la séparation avec notre mutuelle est consommée depuis les années 60, mais c'est tout de même curieux », s'étonnait Colette Clémens, présidente de la Musicale. Dans la famille, avec un historien de mari, on n'est pas du genre à lâcher une piste.

Enfin ! - merci saint Internet ! -, la Mutuelle Saint-Martin est retrouvée avenue Thiers, à Bordeaux, à une adresse du Pavillon prévoyance, où se trouvait la solution. « Oui, nous avons bien vendu cet im-

meuble, ce qui nous a permis de dissoudre cette mutuelle qui n'avait plus d'activité et qui était trop petite au regard du nouveau code de la mutualité. » Comme on ne peut pas se dissoudre deux fois. ... Ce n'était pas la même que celle de la Musicale !

Deux mutuelles Saint-Martin

Fin limier de l'histoire, Jacques Clémens a finalement retrouvé cette première mutuelle Saint-Martin en 1839 : « C'est la première attestée à Pessac, avec le numéro 81. J'ignore si c'était un classement départemental ou national. Présidée après 1900 par le maire Hermann Lemoine, il semble qu'elle était ouverte à tous les Pessacais. » Le mouvement est lancé : Saint-Marc en 1853. ... pour quelques mois. « Elle a été interdite pour délit de tendance, par le gouvernement impérial. C'était politique ! Elle a repris son activité en 1868. » Soit quatre ans après que la Société musicale Saint-Martin crée sa propre mutuelle. Le 29 juillet 1862, naît la Société de secours mutuel de Saint-Vincent de Paul de Toctoucau, puis en 1900 celle de Sainte-Marie. « Gérée par deux femmes, celle-ci était plutôt catho. »

Vous avez dit catho ? Mais on ne savait déjà plus à quel saint se vouer avec tous ces noms ! « Ils n'avaient pas forcément une connotation religieuse, même si le clergé était encore

Esprit pionnier, suivez l'étoile...

■ La Société musicale Saint-Martin, fondée en 1861 fonctionne toujours. Une chance pour les archives de sa mutuelle conservées depuis sa création en 1864 à sa fusion en 1960. En 1868, elle comptait 25 « hommes participants », les musiciens et 190 membres honoraires, c'est-à-dire des membres de leur famille et d'anciens musiciens.

En dehors de la charité, très aléatoire, longtemps, il n'y a rien eu pour les victimes d'accidents de la vie. Au XIX^e siècle, ces mutuelles sont une première réponse codifiée. Souvent elles étaient mises en place dans les entreprises importantes. « La mutuelle de la Musicale est particulière, en ce sens qu'elle émanait d'une association », souligne Jacques Clémens. « On le doit au président fondateur Edmond Grangeneuve, qui prônait les loisirs et l'engagement civique. C'était une microcoopérative. Bien qu'elle s'appelle Saint-Martin, il n'y a aucune croix sur son fronton,

mais une étoile, une ruche symbolisant le travail collectif ; une poignée de main pour la solidarité et une lyre pour la musique. »

Ce bas-relief est toujours visible sur la façade du siège historique de la Musicale, 80, avenue Pasteur. Dans les statuts de 1901, on trouve le détail des cotisations, des indemnités, des remboursements de soins et des médicaments, au franc près, avec des tranches selon les durées. Tout semble prévu, même la prise en charge des orphelins, confiés à une « famille respectable » qui doivent suivre une éducation dans une école gratuite de la ville et recevoir... une éducation religieuse. On y découvre aussi le médecin référent avant l'heure (agrégé). Et attention : « Aucun secours n'est dû pour les maladies causées par la débauche, l'intempérance, les blessures provenant d'une rixe si le sociétaire est l'agresseur [...] ni reçus dans une émeute à laquelle il a pris part volontairement. »

très présent. Églises et paroisses étaient d'abord des repères géographiques.

Pour Jacques Clémens, cette floraison de mutuelles a marqué la transition entre les sociétés de charité chré-

tiennes de l'ancien régime et la mise en place de la Sécurité sociale pour tous en 1945. Les mutuelles n'ont pas disparu pour autant en jouant la complémentarité dans le cadre d'un subtil équilibre toujours changeant.